

**EDITO Timocratie et Ploutocratie
macroniennes à bout de souffle!**

Depuis maintenant le 8 septembre la France n'a plus de gouvernement.

Emmanuel Macron avait nommé un nouveau timocrate à sa main en la personne de Sébastien Lecornu. Il incarne la continuité dans les tractations et/ou magouilles politiciennes. Une seule mission, tenir jusqu'en 2027 et garantir que le projet politique initié en 2017, aille à son terme. Patatrac ce lundi il démissionne son gouvernement à peine annoncé. La Macronie est à bout. Quelle est la suite ???

Le ruissellement et la politique dite de l'offre apparaissent maintenant pour ce qu'ils sont. C'est la politique des cadeaux aux plus riches. C'est la politique de destruction du modèle social basé sur la solidarité et la démocratie sociale, doté des outils et institutions les garantissant..

C'est le projet de Macron ! C'est sa révolution ! Nous le rejetons, nous le combattons ! Il faut en finir sans attendre !

Les outils et institutions qui doivent garantir la solidarité et la démocratie sociale ce sont nos services publics avec les missions les plus larges pour garantir à chaque citoyen l'accès et l'égalité de traitement pour la santé, l'éducation, la justice en droit, le droit social et la protection sociale ouverte à tous, la retraite pleine et entière sur la base de la répartition, la sécurité sociale universelle etc.

La démocratie des travailleurs et non pas la ploutocratie !

A tous les politiques qui disent représenter les travailleurs nous disons que le seul moyen de répondre aux revendications est nécessairement dans la rupture avec cette politique de guerre

sociale, contre la vraie démocratie. Une politique qui cherche la voie de la paix et non de la militarisation. Dans plusieurs pays la génération dite Z se lève pour porter dans la rue la revendication de cette rupture.

Le 10, le 18 septembre et le 2 octobre ont été aussi des moments d'expression de cette nécessité de rupture. Les manifestants, les grévistes, les travailleurs demandent aux syndicats d'engager résolument sans faux-semblants le vrai combat pour faire aboutir leurs revendications. Ils exigent l'unité syndicale sur les revendications très clairement exprimées et non l'illusion d'accumulation de sigle sur des revendications imprécises et équivoques. L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et non pas sa suspension en est un des exemples. Pas de compromission, rupture totale avec Macron et sa politique est au coeur des exigences !

Bayrou avait exprimé clairement la voie sur laquelle Macron est engagée, les modifications à la marge d'un quelconque nouveau gouvernement n'y changeront rien.

Un système est à bout de souffle. La voie définitive pour mettre en place celui que la démocratie des travailleurs exige, commençant par la réponse à leurs légitimes revendications doit s'ouvrir et être portée par le mouvement social et ses représentants, résolu.

Refuser de s'engager dans cette voie c'est laisser la place à toutes les aventures, à l'instrumentalisation des inquiétudes et colères des travailleurs.

Le seul outil dont nous disposons, nous travailleurs, c'est la grève.

La seule qui ouvrira le chemin pour gagner sur nos revendications, c'est la grève générale.

Appelez clairement et nous verrons dès lors que les travailleurs sauront s'en saisir.

Dominique Lo Monaco

**LA DDFIP, ANNEXE DE
LA PREF' !**

Sophie Abondance

**LES HUISSIERS EN
VACANCES !**

Sébastien Rioux

VOS ELU.E.S

La section CGT FIP 38

La DDFIP est-elle sous tutelle ?

Jeudi 4 septembre, accueil des nouveaux arrivants dans le département, **et au milieu des discours fleuves des directeurs coule une rivière intérieure nommée Préfète.**

La préfète par-ci, la préfète par-là, la référence revient sans cesse, au point de se demander s'il s'agissait bien d'un accueil au sein de la DDFIP 38 !?

Tout d'abord, c'est le directeur des Finances publiques de l'Isère, qui tint à exprimer l'empreinte iséroise qu'il entendait donner aux priorités déterminées nationalement à travers le COM (Cadre d'Objectifs et de Moyens) : le partenariat avec la Préfecture et les autres administrations fut souligné.

Alors vint la présentation du nouveau directeur du PAR (Pôle Animation Réseau), et lui aussi taquina la préfète en donnant une nouvelle orientation au contrôle fiscal et plus particulièrement à la BCR, chargée d'être garant de l'ordre public ! Habituellement, cette mission relève du ministère de l'Intérieur !?

Puis ce fut au tour du directeur du PER (Pôle Etat et Ressources), de nous surprendre en évoquant l'importance de la charge de travail de nos collègues des Ressources Humaines, une vingtaine pour 1300 agents à gérer. Il réclame des relations courtoises et pacifiées avec des personnes qui sont d'abord des collègues (il insiste là-dessus).

Si nous déplorons aussi la densification du travail des RH, notamment due à la transformation de ce service en véritable agence d'intérim, suite à la « professionnalisation » du recrutement (c'est-à-dire à la multiplication des entretiens d'embauche et de ré-embauche suite à l'explosion des postes aux choix et des emplois contractuels et ceci comme si la voie du concours relèverait, elle, de l'amateurisme !), nous ne pouvons que souscrire à cette prise de conscience au sommet qu'effectivement la surcharge de travail et le sous-effectif génèrent des tensions relationnelles, voire plus...

Nous espérons simplement que l'ensemble des services, y compris ceux dits de base puissent bénéficier de cet appel à l'apaisement, notamment en levant la pression de quelques indicateurs et de quelques chefs de services !

A signaler que la préfète a de plus en plus son mot à dire quant à la gestion des personnels et plus

spécifiquement les plus hauts placés, comme nous le verrons plus loin.

Et enfin, ce fut l'entrée en piste du nouveau directeur du PSCS (Pôle Synthèse Coordination Stratégie, ouf!), qui arrive, lui, directement du ministère de l'Intérieur.

Donc le ministère de l'Intérieur, la préfète, la préfète sont présents à la DDFIP 38, que ce soit à travers les discours ou les parcours professionnels. **Cette extension du domaine de la préfète a été renforcée par la parution de 3 décrets le 30 juillet 2025**, un peu passée sous les radars, relatifs aux pouvoirs des préfets. Deux de ces textes ont des conséquences directes sur les services des finances publiques :

- Le décret n°2025-723 instaure **une extension du pouvoir des préfets positionnés en délégués territoriaux**. Il généralise son intervention sur les projets d'évaluations de la cartographie des services publics, et désormais l'étend sur ceux placés sous l'autorité des finances publiques. Il renforce la **participation du préfet au processus de nomination, à la fixation des objectifs et à l'évaluation des chefs de l'administration déconcentrée de l'Etat et des responsables territoriaux des opérateurs**.

-Le décret n°2025-724 marque **une extension du pouvoir des préfets en étendant son droit de dérogation à toutes les matières**.

Il impose un avis préalable du préfet pour l'implantation des services ouverts aux publics, y compris le réseau des finances publiques. Il autorise désormais le préfet à « déroger à des normes arrêtées par l'administration de l'Etat pour prendre des décisions non réglementaires relevant de sa compétence » .

Ces textes portent en germes la mainmise du ministère de l'Intérieur avec sa vision sécuritaire, sur l'ensemble des politiques publiques territoriales. C'est pourquoi nous nous interrogeons : les priorités telles que celles définies lors de la matinée d'accueil, sont-elles encore entièrement celles de la DDFIP 38 ? Cette dernière est-elle en passe de devenir une annexe de la Préfecture ? Les services des Finances publiques sont-ils sous-tutelle ? Nous ne manquerons pas de poser ces questions au directeur lors des prochaines instances.



Huissiers, les vacances avant la porte ?

Le lundi 22 septembre, le directeur, M.Guin a reçu en notre présence une délégation de trois collègues huissiers. Il était accompagné des directeurs du pôle État/ressources, du pôle Animation du réseau, ainsi que du responsable de la division du recouvrement.

Nos collègues huissiers, confrontés à la diminution drastique de leurs effectifs, nous avaient sollicités pour obtenir une audience au cours de laquelle ils ont demandés la publication en urgence de deux fiches de postes d'huissier des Finances publiques.

En effet, la situation des emplois chez les huissiers s'est encore dégradée au 1^{er} septembre 2025 avec une 2^e vacance de poste, alors même qu'ils ont subi une suppression de poste au 01/09/2024 (redéploiement).

Au final, nos huissiers ne sont plus que 5 pour couvrir tous les besoins du département.

Depuis la mise en place du nouveau mode d'affectation des cadres A dans le département, nos collègues huissiers ont vu se succéder les vagues de publications des fiches de postes sans qu'aucune ne les concerne alors que les vacances sont avérées. La situation n'est plus tenable !

M.Guin, après avoir expliqué les raisons de son arbitrage jusqu'à présent, a longuement écouté les arguments de nos collègues.

L'échange qui a suivi, a permis d'aborder le problème dans sa globalité en intégrant les problèmes de sécurité.

Notre directeur a indiqué que les vacances d'emplois ne préfiguraient pas à ce jour la fin de la mission !

Il s'est engagé :

- à **promptement diffuser une fiche de poste pour le recrutement d'un 1^{er} huissier d'ici la fin de l'année (nous veillerons à ce que cet engagement soit tenu),**

- à **organiser le dialogue avec la division Recouvrement afin d'avoir une meilleure réactivité aux demandes de priorisation des huissiers et une mise en place de points réguliers formalisés.**

Par ailleurs il serait nécessaire que le recrutement d'un 2^{ème} huissier fasse également l'objet d'un examen prioritaire...

Rappelons le rôle essentiel de l'huissier des Finances publiques tel que vanté sur le site officiel de recrutement, *Rejoindre les Finances publiques* :

« Il procède aux poursuites nécessaires au recouvrement des créances publiques. L'huissier des Finances publiques est **un acteur majeur** dans la chaîne du recouvrement forcé. »
Et comme dit Marlène au service recouvrement du Gard :

« C'est un métier plaisir car je suis au contact d'interlocuteurs très différents et mes missions sont très variées. (...). Mon métier peut se résumer en 3 grandes missions principales : un rôle d'expertise et de conseil auprès des différents comptables publics, l'exécution des mesures de saisie dans le cadre d'une procédure de recouvrement et enfin la signification d'actes de procédure. (...) Si vous êtes juriste avec une envie de faire une mission de terrain au plus près des usagers, ce métier est fait pour vous ! »

Alors pour que la com' ne soit pas uniquement du vent, monsieur le directeur, nous vous le demandons avec force et avec nos collègues en souffrance car surchargés, recrutez ! **Recrutez des huissiers !**



Accueils au bord de la crise de nerfs !

Nous avons profité de la présence du directeur pour l'alerter directement sur la situation de tension qu'a connu le matin même du 22 septembre, l'accueil du CFP Rhin et Danube de Grenoble.

En effet les collègues ainsi que l'agent de sécurité se sont retrouvés confrontés à un afflux très important de contribuables sous la pluie, faisant pression pour s'abriter dans l'accueil qui n'est pas dimensionné

pour faire rentrer tous ce monde ! **Au moindre problème la situation serait devenu rapidement incontrôlable et ingérable.**

M. GUIN a souhaité avoir un retour de ses chefs de service sur les événements et a demandé une réflexion sur des mesures à prendre dans une telle configuration (qui ne manquera pas de se reproduire !).

Les élus.es cgt et Le bureau de la section



 Sébastien RIOUX Cosecrétaire départemental PCE SUD ISERE 1 ☆ Titulaire Formation Spécialisée ☆ Suppléant CSAL ☆ Conseil médical	 Agnès MARTIN Cosecrétaire départementale SIE Grenoble Oisans Drac ☆ Titulaire Formation spécialisée ☆ Formation syndicale	 Sébastien GUERRIER EDR 38 ☆ Titulaire CSAL ☆ Titulaire Formation Spécialisée ☆ Suppléant CDAS	 Marion FERIAUD SIP Grenoble Belledonne Vercors ☆ Titulaire CDAS	 Nicolas BRENET SIP Grenoble Belledonne Vercors ☆ Conseil médical	 Sophie ABONDANCE SIE Grenoble Oisans Drac ☆ Suppléante CSAL ☆ Communication	 Jean-Christophe LARAPIDIE Retraité ☆ Trésorerie
 Véronique BUYER PCRP Contrôle ☆ Titulaire CSAL ☆ Suppléante Formation Spécialisée ☆ Conseil médical ☆ Trésorerie	 Dominique LO MONACO EDR 38 ☆ Suppléant Formation Spécialisée ☆ Suppléant CSAL ☆ Conseil médical ☆ Communication	 Françoise SALERNO SIE Grenoble Belledonne Vercors ☆ Titulaire CSAL ☆ Suppléante Formation Spécialisée ☆ Organisation	 Thomas MANSUTTI PCE SUD ISERE 1 ☆ Organisation ☆ Communication	 Karima MEKKI Paierie départementale ☆ Titulaire CDAS	 Riad BAABAA BCR ISERE ☆ Formation syndicale	 Manon GILLET SGC Roussillon ☆ Suppléante CDAS

Les camarades de la CGT Finances Publiques de l'Isère sont à votre disposition.

Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à scanner et à envoyer)	
NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Je veux adhérer : OUI ☐ j'hésite encore ☐
CGT Finances Publiques Isère 38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2 Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834) Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr Site : http://www.financespubliques.cgt.fr/38/	

ou adhérer
ici

